
N°4.7 Transmission de l'exploitation agricole et réduction des droits de mutation

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Objectifs :

Déceler les pièges à éviter, proposer des montages adéquats, appréhender leurs limites et leurs risques, anticiper les conséquences des changements et leurs solutions : cette formation à caractère pratique porte essentiellement sur les droits d'enregistrement, l'interprétation des textes et de la doctrine administrative.

Pré-requis :

Expérience dans le conseil auprès des agriculteurs. Disposer de bases solides en fiscalité générale et droit rural

Durée : 1 jour

Animateur : Avocat

Tarif par participant :

Cette formation ne sera pas animée sur la saison 2019-2020

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'organisation de la transmission d'entreprise devient une opération complexe, le législateur ayant multiplié les dispositifs fiscaux et une opération risquée au regard des possibilités des remises en cause par l'administration fiscale. Les entreprises agricoles et viticoles restructurant de plus en plus tôt et de plus en plus souvent, devenez un expert de l'optimisation !

CONTENU

I - DISPOSITIFS FAVORISANT LA TRANSMISSION AU PLAN DES DROITS D'ENREGISTREMENT.

1. EXONÉRATION PARTIELLE DES DROITS DE DONATION ET DE SUCCESSION - ARTICLES 787 B ET C DU CGI

■ Analyse en profondeur de ces dispositifs (exemples, cas pratiques...)

2. RÉDUCTION DES DROITS D'ENREGISTREMENT - ARTICLE 790 DU CGI

3. GFA, BAUX À LONG TERME ET ARTICLE 793 DU CGI. ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES ET DOCTRINALES.

4. PAIEMENT DIFFÉRÉ ET FRACTIONNÉ 5. DÉDUCTION DES DROITS DE MUTATION.

II - ISF ET TRANSMISSION

III - ALERTES JURIDIQUES : BAUX RURAUX, FONCIER, SAFER...

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Exposé et débats à partir des connaissances du formateur. Étude de cas pratiques, questions ciblées, quiz d'évaluation.

Source URL: <https://formation.uneca.fr/transmission-de-l'exploitation-agricole-et-reduction-des-droits-de-mutation>